



CSRS

Centre Suisse de Recherches
Scientifiques en Côte d'Ivoire

► Droit de savoir

Adiopodoumé, 30.01.2016



Légitimité des “Agrobusiness”^{*} et politique de sécurité alimentaire et d'emploi

Daouda Dao et Bassirou Bonfoh, Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (www.csr.ch)

Depuis ces derniers mois, une vague de crainte a envahi les souscripteurs aux offres des sociétés d'Agrobusiness en plein essor en Côte d'Ivoire. Cette forte expansion de l'activité trouve son explication dans la tradition bien ivoirienne de la préférence pour les facilités de rente. En effet, à défaut d'un poste dans l'administration, les ivoiriens ont une attirance pour les revenus réguliers même si le niveau de ceux-ci reste modeste. C'est cette tendance que tente d'exploiter des promoteurs de sociétés d'Agrobusiness avec des niveaux de rentabilité à court terme et hors norme.

Le choix du secteur agricole est bien hasardeux pour qui connaît ce secteur. En effet, le secteur agricole qualifié de primaire par les économistes est un secteur présentant généralement un faible rendement financier, un délai de retour sur investissement relativement long et un niveau de risques élevé et aux multiples sources.

Incompressibilité du temps et de l'espace est une caractéristique du secteur agricole

L'activité agricole se caractérise par la difficulté de réduction de certains facteurs. Le temps agricole est incompressible. Si l'on peut accélérer les travaux d'aménagement et autres préparations par l'utilisation d'outils modernes, l'on ne peut par contre en aucune façon changer le temps que met une plante pour germer, croître, fleurir et produire des fruits. Certes, le développement de semences de qualité et de technologies conduisant au raccourcissement de certaines phases physiologiques ont réduit l'importance de cette contrainte. Cependant, cela n'épuise pas cette contrainte qui reste inhérente à l'activité de production agricole. Cette situation est plus accentuée dans le cadre de productions pérennes (hévéa, café, cacao, anacarde) qui, malgré les progrès de la science ne rentrent en production qu'à partir d'un délai plus ou moins long (de 2 voire 6 ans après plantation). L'on aurait pu aisément imaginer que les sociétés d'Agrobusiness choisissent ce créneau de cultures de rente car malgré la présence de risque, le niveau et l'intensité sont plus modestes mais le délai reste un facteur limitant.

^{*}Agrobusiness fait référence à la terminologie utilisée dans les médias.

1 Importance du risque dans la production vivrière

2 Primauté de la terre, autre grand défi de la production agricole

3 Absence d'impacts sur l'équilibre offre-demande

4 Limites du système financier et d'assurance

5 Communication neutre et proposition de modèles alternatifs



Figure 1 : Parcelle de vivrier sur le champ école du CSRS à Bringakro



Figure 2 : Station météorologique du CSRS, Bringakro

1 Importance du risque dans la production vivrière

Les sociétés d'Agrobusiness, en choisissant les cultures vivrières essentiellement, rendent plausible les délais de retour sur investissement (RSI) et même le niveau de ce RSI. En effet, ces cultures se caractérisent par des cycles courts et des prix des produits fortement rémunérateurs mais saisonniers. A contrario, ces cultures souffrent des niveaux de risque autrement plus importants. Les exploitants agricoles spécialisés dans ces cultures ont à gérer un ensemble de risques qu'il est possible de décomposer en quatre catégories : (i) risque de prix, (ii) risque climatique, (iii) risque sanitaire et (iv) risque environnemental.

Depuis quelques années, ces risques génèrent de véritables crises, remettant en cause la pérennité de certaines exploitations agricoles intensives à côté de celles dites familiales. Le risque du marché est perceptible à travers cette possibilité de vendre le même kilogramme de tomate à 100 FCFA un jour et 1200 FCFA la semaine suivante sur le même marché. Cet état de fait est renforcé par le caractère généralement hautement périssable de ces spéculations. En outre, le marché de ces produits est généralement transparent et l'information y circule quasi parfaitement. Ce qui fait peser une forte concurrence entre les acteurs. Ainsi, si pour contrôler ces risques, l'on procédait à des investissements importants par l'intensification, il faudrait s'assurer de rester concurrentiel par rapport aux importations et par rapport à des producteurs traditionnels qui recherchent des niches par le décalage des périodes de production et rarement la transformation.

Au regard des offres de services, c'est maintenant que les Agrobusiness, proposent des stratégies de diversification avec des investissements dans la transformation. Le risque climatique peut être atténué par la gestion et la maîtrise de l'eau mais la température et le niveau de parasitisme restent des facteurs importants. Seule la production en environnement contrôlé sous Serre par exemple, prend en compte cette dimension. Concernant le risque sanitaire tout spécialiste sait que la récurrence d'une production sur une même parcelle et l'homogénéité des cultures occasionnent des niveaux de parasitisme qui peut durablement atténuer voire rendre impossible la conduite de certaines cultures. Une utilisation excessive de pesticides en vue de contrôler cette situation peut conduire à des risques importants de santé publique pour les consommateurs et la biodiversité pour l'environnement.

2 Primauté de la terre, autre grand défi de la production agricole

Dans la plupart des analyses cherchant à démontrer les possibilités de ce qui peut être considéré comme une arnaque dans l'Agrobusiness, l'on note que malgré l'importance du nombre des souscripteurs et le volume de ressources mobilisées (près de +66 milliards), l'on n'assistât pas à un développement visible des espaces emblavés. Ce constat découle du fait qu'un hectare de plantation ne peut se contracter par une superposition ou une addition. Il reste vrai que l'on peut aujourd'hui par le concours des techniques adaptées, produire des quantités importantes sur de petites surfaces. Mais dans tous les communiqués des sociétés concernées, il est fait mention de l'hectare comme unité de mesure des exploitations. Une rapide évaluation du nombre de souscripteurs, des tailles des parcelles demandées devrait permettre de croiser les informations et s'assurer de la véracité des propos des entreprises sur le terrain.

Par ailleurs, la bonne couverture de la Côte d'Ivoire par les agents du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), de l'Agence National d'Appui au Développement Agricole (ANADER) devrait permettre d'avoir un retour de cet accroissement de l'activité dans les localités d'intervention des Agrobusiness. En fait, les résultats annoncés par les sociétés d'Agrobusiness, s'ils se confirmaient, démontreraient l'inutilité des structures plus haut mentionnées car le rôle d'encadrement, d'organisation et de rapportage qu'elles doivent exécuter serait fortement remis en cause. Aussi sommes-nous perplexes d'une part face au mutisme de ces structures dans l'éclairage attendu des populations sur les modèles de production et d'autre part par le déficit d'absorption du chômage des jeunes.

3 Absence d'impacts sur l'équilibre offre- demande

Le mécanisme de l'offre et de la demande, c'est à dire la dynamique prix-quantité, est la principale caractéristique des marchés en général mais encore mieux des marchés agricoles. Malgré l'importance du nombre de souscripteurs, de la régularité dans le versement des engagements pris sur le RSI (ce qui suppose que les hypothèses de rentabilité fonctionnent parfaitement), aucun impact ni sur les prix, ni sur le nombre de jeunes travailleurs dans ce secteur ne sont perceptibles. Or selon la théorie économique, si cette



production rentrait dans la consommation des ménages nationaux, l'on aurait noté un accroissement de l'offre et des emplois. Cet accroissement devrait créer un nouvel équilibre soit par la baisse du prix ou l'amélioration de l'accès aux produits (offre).

Une rapide analyse de l'évolution des cours des produits concernés ne laisse apparaître aucune perturbation dans l'équilibre offre-demande. Les mêmes périodes de pénurie et d'abondance se retrouvent (cas récurrent du manioc, du maraîcher, ...). A moins que ce supplément d'offre soit orienté vers l'export, auquel cas, des informations sont à rechercher auprès des services du commerce. Une fois encore, si les résultats des Agrobusiness se confirmaient, l'efficacité de notre système de collecte des informations et des statistiques serait mise en cause. Enfin, l'activité de production agricole surtout maraîchère est un important facteur de création d'emplois. Pour exploiter un hectare de tomate, il ne faut pas moins de 20 Hommes/Jour pendant environ deux à trois mois. Ce chiffre certes fluctue mais l'intensité et la pénibilité de ces activités en main d'œuvre est notoire. L'on devrait alors assister à un nombre important de jeunes se disant employés dans ce secteur – à moins de voir l'environnement de production envahi par de nombreuses machines. D'ailleurs, dans les informations fournies, une des sociétés Agrobusiness revient sur sa volonté d'améliorer les conditions de vie des jeunes et des ivoiriens soucieux de fructifier leurs revenus. Il serait pertinent qu'elle puisse indiquer avec précision le nombre d'emplois directs créés et la nature de ces emplois en lien avec le programme gouvernemental de promotion de l'emploi et de sécurité alimentaire.

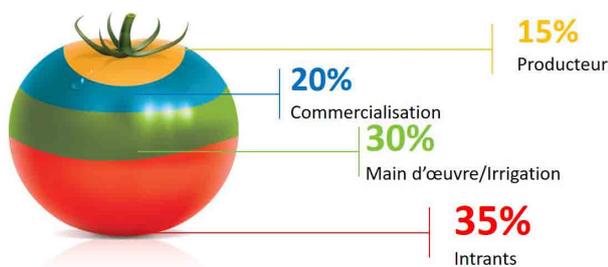


Figure 3 : Simulation de la répartition du revenu de production de tomate

4 Limites du système financier et d'assurance

En somme, l'on reste assez dubitatif quant à la crédibilité des sociétés d'Agrobusiness au regard de tous ces risques et de la faible visibilité aussi bien de l'impact que des effets. D'autres questions en lien avec les aspects juridiques dans le cadre de l'acte OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) demeurent. Une société Agrobusiness peut-elle jouer le rôle de collectrice d'épargne ? Quelle relation entretiennent ces structures avec le secteur financier ? Une chose reste sûre, la population a une soif d'opportunités pour investir ou gérer l'après-vie-active. La faiblesse du système d'assurance et/ou de retraite ou son absence dans certains secteurs, constitue une source d'angoisse pour nombre d'agents économiques. Si des solutions ne sont rapidement pas iden-

tifiées, les risques de développement de telles entreprises ne s'estomperont pas même avec le démantèlement des acteurs actuels par des moyens durs.

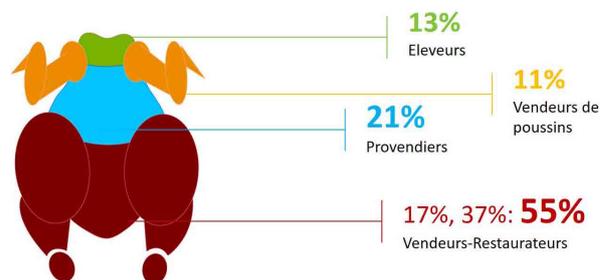


Figure 4 : Simulation de la répartition du revenu de production de volaille (ferme CSRS, 2015)

5 Communication neutre et proposition de modèles alternatifs

Le phénomène auquel nous assistons est certainement triste et l'on est en droit de s'émouvoir des conséquences subies par les souscripteurs et autres bénéficiaires. Mais au-delà de l'émotion que cela suscite il faut rechercher les causes profondes de cette propension au gain facile, les analyser et proposer des modèles alternatifs.

5.1 De la publicité mensongère dans certains journaux dits spécialisés

Sur le marché des journaux, qui n'a une fois pas lu les grands titres du genre « comment gagner 7 millions avec 1 ha de tomate ». Ce genre de propos facilite le travail d'abus que peuvent entreprendre d'autres acteurs. La méconnaissance du secteur agricole, la quête d'opportunité, la rareté des sources fiables d'information sur la réalité du secteur agricole ont fini par convaincre les analystes du rôle néfaste joué par ces médias et du travail de « préparation » pour assoir des stratégies d'arnaque. Par ailleurs, lorsque l'on écoute les dirigeants des Agrobusiness, on se rend rapidement compte qu'eux mêmes n'ont aucune idée du secteur dont ils prétendent faire la promotion. Les chiffres évoqués, l'assurance dans la technico-finances et des taux de RSI sont la preuve ou bien d'une mauvaise foi manifeste, tout le moins, d'une ignorance assumée du secteur agricole.

5.2 De l'absence d'une politique de financement adaptée à la dynamique du secteur agricole

Il est connu que la diminution du nombre de travailleurs et la concentration des terres, réclament d'importants investissements pour remodeler et équiper les exploitations agricoles. Les taux en vigueur dans les entreprises de microfinance sont exorbitants et usuriers (15 à 30%). En outre, les exploitations exigent de leurs clients des plans de développement de leur exploitation pour leur accorder des prêts. Ainsi l'agriculteur, en plus de bien maîtriser les itinéraires techniques et quelques notions de marketing, est mis à contribution pour produire des documents relevant d'autres compétences (gestion, fi-



nances, juridiction et comptabilité (OHADA)). La multiplicité des compétences exigées, leur diversité et à contrario, la quasi absence de structure d'appui et de formation dans ces domaines de métiers, fragilisent les promoteurs agricoles. Il faut donc revisiter l'histoire et la dynamique de la structuration agricole (Coopératives, mutuelles, Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole, Centres d'Etudes Techniques Agricoles, Centres de Gestions, Groupement d'Exploitation Agricole en Commun, ...) et éviter que les Agrobusiness soient perçus comme détenteurs de la vérité sur de nouveaux progrès, même si aujourd'hui il faut disposer des capitaux pour embrasser le métier d'agriculteur.

5.3 Du faible lien entre centres et instituts de recherche et les populations

Les nouveaux enjeux amènent les populations et les agriculteurs à se poser plein de questions. Les réponses de la recherche sont soit absentes soient peu compréhensibles. Les espaces de rencontres et d'échanges sont rares et de forme souvent inadaptée. Aucune stratégie de veille scientifique n'est structurée et présentée aux agriculteurs. La survenue des crises alimentaires et de la hausse des prix ne sont ni anticipées ni corrigées. Cette situation conduit à une certaine méfiance des populations et les conduit à développer des stratégies d'autoanalyse et de résilience. Il importe d'exiger des services publics de se saisir des questions et de les traduire en thèmes de recherche et de procéder à des validations et des restitutions. Ceci passe par l'interpellation par les autorités de ces structures à travers des plateformes de communication initiées par les organisations paysannes dénudées de toute connotation politique.

5.4 Des incubateurs agricoles

Face à tous ces défis, le CSRS avec son partenaire l'Association pour le Développement des Cultures Vivrières Intensives (ADCVI) a initié depuis une douzaine d'années une réflexion pour donner une réponse à l'opportunité que représente le développement des cultures vivrières. En effet, après avoir testé une idée d'intensification durable des cultures vivrières au moyen de la maîtrise et de la gestion de l'eau, il est proposé la création d'exploitations agricoles améliorées. Avec les différentes leçons apprises, il est proposé aux opérateurs un guichet. Il s'agit pour le porteur de projets, de proposer un plan d'affaire et l'ADCVI l'accompagne dans sa réalisation et son suivi. Ici, la responsabilité du promoteur est engagée au plan financier et de l'exploitation. Les résultats encourageants obtenus méritent d'appuyer cette initiative. Une collaboration entre les structures actives comme le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) dans la promotion du secteur agricole pourrait permettre non seulement de mieux structurer ce secteur mais également de fournir des données fiables pour l'évaluation des différentes stratégies de production dans le cadre du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) et du Plan de Développement (PND).

L'idée d'incubateur agricole dans le champ-école en cours de développement au CSRS permettra de tester une stratégie d'installation des jeunes promoteurs bien formés et mis en relation avec les structures de financement. En effet, partant du constat que les écoles de formation agricole actuelles produisent surtout de futurs fonctionnaires, il est important d'adapter les stratégies de formation modulaire, pragmatique avec des garanties d'installation, destinées aux jeunes volontaires. La prise en compte des différents défis (foncier, financement, renforcement de capacité et validation du modèle) par l'implication du secteur financier peut constituer des atouts.

Le développement du secteur agricole ne pourra se réaliser par l'approche actuelle des Agrobusiness. L'analyse de la situation actuelle fait ressortir une dimension sociale très forte et montre l'importance des femmes dans ce secteur. Les opportunités devant leur permettre de donner la pleine mesure de leur capacité se trouvent contrariées non seulement par les Agrobusiness mais aussi par la difficulté d'accès aux terres et aux facteurs de production de qualité. La prise en compte de cette dimension, peut constituer un début de solution.

La pénibilité du travail agricole constitue également un grand défi. L'évaluation d'outils modernes, adaptés tels que les motocolteurs peut non seulement permettre une amélioration de la productivité mais aussi constituer une source de motivation pour les jeunes générations. Cela peut ainsi constituer une réponse à la raréfaction de la main d'œuvre dans ce secteur.

L'auscultation du volet social (culture, genre, main d'œuvre) de la production agricole a mis à nu les limites des modèles économiques. C'est ce volet social que le Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique en Côte d'Ivoire (PASRES) a mis en avant pour répondre aux crises structurelles des pénuries du vivrier en Côte d'Ivoire à travers l'étude sur l'accès à la terre, le genre et la main d'œuvre.

La propension des populations à aller vers des « offres irréalistes » « gains faciles à moindre effort » constatée dans les communautés, est une donnée qu'il faut changer par une bonne stratégie de communication sur les dynamiques des modèles agricoles. Cette information doit aider les décideurs à être plus prompts dans leur réaction pour ainsi protéger les populations contre les abus de confiance au sortir de près de deux (2) décennies de crise sociopolitique.

Directeur Général : Prof. Bassirou Bonfoh
Adresse : 01 BP 1303 Abidjan 01 | **Bureau** : +225 23 47 27 90 +225 23 47 27 92
Télécopie : +225 23 45 12 11 | **Email Direction** : secretariat@csrs.ci

www.csrs.ci